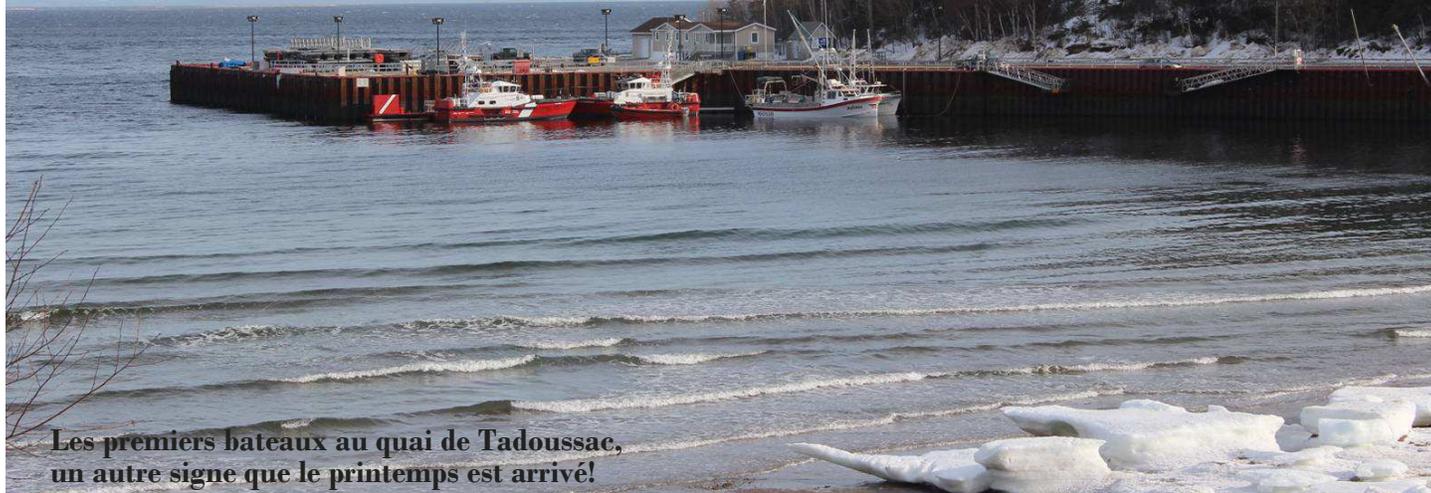


Le Miroir



Les premiers bateaux au quai de Tadoussac, un autre signe que le printemps est arrivé!

Municipalité de Tadoussac

RENCONTRE AVEC DES REPRÉSENTANTS DE WALLONIE

Le 23 janvier dernier, lors d'une rencontre au coeur de la ville de Québec, M. Hugues Tremblay, maire et président de l'Association des plus beaux villages du Québec (APBVQ) a rencontré une délégation de dignitaires de Wallonie-Bruxelles.

Sur la photo, M. Tremblay accompagné de M. Jules Savoie, directeur de l'APBVQ, remet une sculpture de M. Gaétan Hovington au président de l'Association des plus beaux villages de Wallonie, M. Alain Collin.



Municipalité de
TADOUSSAC

L'APBVQ est un réseau de 35 villages au patrimoine authentique situés dans des paysages remarquables.



© N. Laroche - C. Morin

Méli- Mélo



BESOINS EN LOGEMENT

À l'approche de la saison estivale, la municipalité reçoit plusieurs demandes pour les maisons à vendre ou à louer, les logements et les chambres.

Si vous désirez faire partie de la liste qui sera disponible au bureau municipal, veuillez contacter Myreille Perron au 418-235-4446 poste 221 ou par courriel :

ville@tadoussac.com

**NOUS VOUS REMERCIONS
POUR VOTRE PRÉCIEUSE
COLLABORATION!**

Stéphanie Tremblay,
conseillère municipale

LES ASSEMBLÉES DE CUISINE

En décembre dernier, une poignée de citoyens se sont réunis pour former un **comité** ayant pour **mandat** de promouvoir le **développement durable** dans notre village de Tadoussac.

À l'heure actuelle, si nous souhaitons **légier un monde habitable à nos petits-enfants**, où l'eau est encore potable et l'air respirable, nous devons considérer l'**urgence**. Au point où nous en sommes, exprimer notre mécontentement n'est pas assez. S'opposer au saccage de notre environnement et de notre société ne suffit pas non plus. Il faut proposer des **alternatives**, créer des **modèles accessibles**.

Par le biais des **Assemblées de Cuisine**, nous souhaitons **stimuler la réflexion et la participation des citoyens et des associations ou organismes déjà existants** et soutenir les démarches allant dans ce sens afin que tous ensemble, nous puissions accéder à nos aspirations d'un **mode de vie plus sain, d'une société où il fera bon vivre pour toutes les générations à venir**.

Dans cet esprit de développement durable, nous considérons également que l'**esprit d'entraide** est **primordial** afin de contrer l'individualisme qui caractérise et détruit notre société actuelle. Jusqu'à maintenant, de façon plus spécifique, les Assemblées de Cuisine ont amorcé les démarches suivantes:

- Assembler les **projets alternatifs** déjà existants
- Favoriser la **mise en commun des ressources humaines et matérielles**
- Assurer du soutien pour la mise sur pied de **nouveaux projets**

- Développer des solutions d'**auto-financement**
- Organiser la venue de **conférenciers** et de **formateurs**

Dans l'optique d'acquiescer plus d'autonomie et **contrer la dévitalisation**, nous priorisons également le développement du **tourisme hivernal**.

Quelques comités ont déjà été mis sur pied. Nous vous en parlerons plus en détails dans les prochaines parutions du journal municipal Le Miroir.

Voici les comités présentement actifs :

- Comité Compostage
- Comité des Serres de Tadoussac*
- Comité des Jardins communautaires (pour soutenir l'initiative de la municipalité)
- Comité du Troc (échange d'heures de services basé sur le principe des Accorderies)
- Comité Formations et Événements (pour organiser la tenue d'événements)
- Comité du Petit Marché (afin de trouver du soutien bénévole au moment de l'activité)
- Comité Énergies Renouvelables

** Des plants sont déjà disponibles à l'achat et ce jusqu'au mois de juin. Pour réserver d'avance ou obtenir de plus amples renseignements, contactez Carl Hurtubise au 514-346-9937.*

Si vous souhaitez vous impliquer ou simplement obtenir de l'information sur les Assemblées de Cuisine ou certains des comités, n'hésitez pas à communiquer avec nous:

Jane Evans : 581-327-1134

Lilas Lamontagne : 581-882-2611



Municipalité de Tadoussac



AVIS PUBLIC

ABRIS D'HIVER ET PLACARDAGE

LA MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC DÉSIRE VOUS INFORMER QU'EXCEPTIONNELLEMENT CETTE ANNÉE, LES ABRIS D'HIVER AINSI QUE LE PLACARDAGE SUR LES BÂTIMENTS SONT AUTORISÉS JUSQU'AU 15 MAI.

NOUS VOUS DEMANDONS DONC DE PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES AFIN QUE LE TOUT SOIT ENLEVÉ À LA DATE MENTIONNÉE.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION ET COLLABORATION.

**ÉRIC GAGNÉ
INSPECTEUR MUNICIPAL**



À diffuser dès réception

Écocentre de Portneuf-sur-Mer – modification de l'horaire pour la période estivale

Les Escoumins, le 10 avril 2015. La MRC de La Haute-Côte-Nord annonce que les heures d'ouverture de l'écocentre de Portneuf-sur-Mer seront prolongées pour la période du 15 avril au 31 octobre 2015, selon l'horaire suivant :

- | | |
|-------------------------------|----------------|
| • Lundi et mardi | FERMÉ |
| • Mercredi, jeudi et vendredi | 9 h à 17 h |
| • Samedi et dimanche | 13 h 30 à 17 h |

La collaboration de tous les usagers est requise puisque tous les matériaux doivent être **triés sur place** et déposés selon les directives du préposé. Le tri est nécessaire pour assurer la valorisation des matériaux à un coût raisonnable pour l'ensemble des contribuables. Des frais seront imposés pour les matériaux non triés par l'utilisateur.

Les matériaux récupérables acceptés à l'écocentre sont :

- les matériaux de construction (ex. : gypse, isolant, bois, fenêtres, tuiles, etc.);
- les métaux ferreux (ex. : fer, acier, fonte) et non ferreux (ex. : aluminium, plomb, cuivre, nickel, zinc);
- les plastiques non recyclables (ex. : bacs, jouets, accessoires);
- les encombrants domestiques (ex. : meubles, matelas, électroménagers, divans, etc.);
- le bois (ex. : bois de construction, planches, cadrages);
- les matériaux d'excavation (ex. : béton, brique, asphalte, céramique, maçonnerie);
- les résidus verts (ex. : branches, souches, feuilles, gazon, résidus de jardin);
- les contenants de peinture et les huiles usagées d'origine résidentielle ainsi que les produits domestiques dangereux;
- le matériel informatique et les appareils électroniques (ex. : téléviseurs, ordinateurs, systèmes de son, etc.);
- les ampoules fluocompactes, les néons, les cartouches d'encre, les batteries et les alternateurs;
- les surplus de matières recyclables (ex. : papier, carton, plastique, verre, métal).

Il est à noter qu'il est interdit d'y déposer des ordures ménagères; veuillez utiliser le service de collecte. Les carcasses d'animaux morts sont également interdites, nous vous demandons de communiquer avec nous à ce sujet.

- 30 -

Source : Julie Hamelin, directrice, Service de la gestion des matières résiduelles
MRC La Haute-Côte-Nord
Tél. : 418 233-2102 ou 1 866 228-0223, poste 209

COLLECTE DES ENCOMBRANTS



La collecte des encombrants vous permet de vous départir des objets volumineux qui ne sont pas ramassés lors des collectes régulières. Cette collecte s'adresse uniquement aux usagers du secteur résidentiel. Pour un meilleur tri et des économies, il y aura plusieurs équipes sur le terrain qui récupéreront différentes matières.

Municipalité	Date de la collecte (avant 6 h 00 le matin et au plus tôt 48 heures avant la collecte)
Sacré-Cœur :	11 mai
Tadoussac :	11 mai
Les Escoumins et Essipit :	19 mai
Les Bergeronnes	19 mai
Forestville :	25 mai
Longue-Rive :	25 mai
Portneuf-sur-Mer :	1 ^{er} juin
Colombier :	1 ^{er} juin

Matières acceptées :

- ✓ meubles, divans, matelas;
- ✓ jouets et objets fonctionnels;
- ✓ appareils électroménagers;
- ✓ réservoirs d'eau chaude;
- ✓ accessoires de jardin;
- ✓ douches, lavabos, cuvettes;
- ✓ tapis, couvre-planchers (roulés);
- ✓ filtres et pompes de piscine;
- ✓ toiles de plastique (roulées);
- ✓ portes et fenêtres.

RAPPEL!

Le Centre d'action
bénévole Le Nordest
récupère les meubles,
électroménagers
fonctionnels et propres,
articles de cuisine, etc.

Faites une bonne action
et apportez-les
au 15, 2^e Avenue à
Forestville!

Apportez vos
vêtements usagés
au Nordest (Forestville),
au Centre de
dépannage des
Nord-Côtiers
(Les Escoumins)
ou à l'Alliance des
Femmes (Sacré-Cœur)!

POUR CETTE COLLECTE, ces matières sont refusées :

- Ordures ménagères →
- Matières recyclables →
- Matériaux de construction et démolition en vrac
(ex. : gypse, béton, brique, asphalte, bardeaux, etc.) →
- Résidus verts (branches, feuilles, résidus de râtelage) →
- Pneus →
- Vêtements en bon état →
- Appareils électroniques ou informatiques
(ex. : téléviseurs, ordinateurs, écrans, etc.) →
- Résidus domestiques dangereux (RDD) (ex. : peinture,
huile, pesticides, piles, etc.) →

ALTERNATIVES :

- Collecte régulière (bac vert)
- Collecte régulière (bac bleu) ou écocentre
- Écocentres (Sacré-Cœur, Les Bergeronnes
ou Portneuf-sur-Mer)
- Contactez votre municipalité ou apportez-les à votre
écocentre.
- Garage, détaillant
- Centre de dépannage Nord-Côtiers - Les Escoumins
- Le Nordest - Forestville
- L'Alliance des Femmes - Sacré-Cœur
- Dépôt municipal et écocentres
- Dépôt municipal et écocentres

Merci de votre collaboration!

POUR NOUS JOINDRE : Stéphane Gauthier

26, rue de la Rivière, bureau 101, Les Escoumins (Québec) G0T 1K0

Tél. : 418 233-2102/1 866 238-0223 – Courriel : ecocentre@mrcn.qc.ca – Web : www.mrcn.qc.ca



À diffuser dès réception

Écocentres de Sacré-Cœur et des Bergeronnes – réouverture

Les Escoumins, le 13 avril 2015. La MRC de La Haute-Côte-Nord désire informer la population que les écocentres satellites situés aux Bergeronnes et à Sacré-Cœur ouvriront leurs portes pour la période estivale.

À compter du vendredi 24 avril 2015, ces écocentres seront officiellement ouverts selon l'horaire suivant :

Écocentre satellite	Jour	Heures d'ouverture
Sacré-Cœur	Vendredi et samedi	9 h à 12 h
		13 h à 16 h
Les Bergeronnes	Samedi	9 h à 16 h
	Dimanche	10 h à 13 h
	Mercredi	13 h à 16 h

Changements à noter par rapport à l'an dernier :

- ➔ l'écocentre de Sacré-Cœur fermera une heure plus tôt (16 h plutôt que 17 h);
- ➔ l'écocentre des Bergeronnes ouvrira une heure plus tard le mercredi (13 h plutôt que 12 h) mais demeurera ouvert sur l'heure du dîner le samedi (9 h à 16 h).

La MRC entend poursuivre le virage vert en optimisant les services offerts aux écocentres afin de récupérer encore plus de matières, tout en limitant les coûts pour la population. Ainsi, les citoyens peuvent maintenant y déposer :

- ➔ les matériaux de construction (tels que le bois, le gypse, le fer et la brique);
- ➔ tout matériel électronique désuet ou résidus domestiques dangereux (RDD);
- ➔ les résidus verts en surplus de ceux qui seront ramassés dans le cadre de la collecte de votre municipalité;
- ➔ les objets volumineux en surplus de la collecte des encombrants (meubles, électroménagers et accessoires fonctionnels ou non);
- ➔ toute matière de plastique non acceptée dans la collecte de recyclage;
- ➔ tout surplus de matières recyclables qui n'entre pas dans votre bac de recyclage.

Cependant, les ordures ménagères sont refusées. Les citoyens doivent en disposer avec la collecte régulière.

RÉUNION RÉGULIÈRE DU 13 AVRIL 2015

- Règlement numéro 253-31 relatif au zonage « poste d'essence » article 15.4.2, Usage prohibé - Premier projet
- Règlement numéro 253-32 relatif au zonage et au cahier des spécifications pour ajouter une classe d'usages à la zone 31-C - Premier projet
- Aide au fonctionnement – Poste de traite
- Mandat pour le quai de Tadoussac pour la saison 2015 (27 281.00\$ plus taxes)
- Taxe sur l'essence - Acceptation des travaux et réclamation finale (516 296.00\$)
- Règlement d'emprunt numéro 347 décrétant l'achat d'un chargeur sur roues
- Maison du tourisme - Saison 2015
- Garage municipal
- Règlement numéro 345 concernant les événements spéciaux
- Politique d'affichage pour la Maison du tourisme
- Renouvellement concernant l'entente avec le gestionnaire de formation en incendie
- Résolution d'appui pour le maintien des activités de la pisciculture de Tadoussac
- Entente avec la Société des traversiers du Québec concernant le stationnement de la pisciculture
- Bail concernant le stationnement de la Fabrique, Église Ste-Croix de Tadoussac
- Projet Chaise berçante
- Projet Biblio-plage
- Dépôt du rapport de la qualité de l'air au Centre des loisirs
- Représentant OMH
- Mandat à l'UMQ pour l'achat de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium)
- CCU
- Correspondances
 1. Demande de modification de zonage, zone 36-H
 2. Tournoi de golf des Élus (350.00\$)
 3. La randonnée Jimmy Pelletier – tour cycliste
 4. Lettre de M. Robert Duchesne
 5. Lettre de Mme Claire Gagné et M. Yves Grisoni
 6. Lettre de la municipalité de Grande Vallée
 7. Renouvellement de la cotisation « Corporation Universitaire de la Côte-Nord » (150.00\$)
 8. Demande de commandites pour Les Filles d'Isabelle (50\$)
 9. Lettre de démission de M. Carol Tremblay
 10. Demande de cimetièrre pour l'Église anglicane

RENCONTRES TENUES AU MOIS DE MARS 2015

- 2 : Soirée citoyenne
- 4 : Rencontre avec l'attaché politique du Ministre du tourisme à Québec
- 5 : Atelier du conseil
- 6 : Rencontre Tadoussac 2000
- 9 : Assemblée publique
Rencontre Tadoussac 2000
- 10 : Rencontre concernant le programme du Fleuve Saint-Laurent
- 11 : Rencontre concernant le CIMM
Rencontre concernant les Loisirs
Dossier fête de la Saint-Jean
Sécurité maritime
- 16 : Rencontre concernant la Maison du tourisme
Réunion du mois de mars à la MRC
- 17 : Comité coordination du Festival de la Chanson
Comité des dunes
Rencontre Patriarch-
Poste de traite
Rencontre SEPAQ
- 19 : Rencontre Tadoussac 2000
- 20 : Rencontre concernant l'ATRM
- 24 : Rencontre concernant le programme du Fleuve Saint-Laurent
- 26 : Comité concernant la Cale sèche
- 31 : Rencontre du conseil

ASSISTANCE :

13 personnes ont assisté à cette réunion publique



LE QUAI SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Nous tenons à vous informer que d'importants travaux auront lieu au cours des prochaines semaines au quai de Tadoussac. En effet, le quai sera entièrement passé au jet de sable et repeint, afin de lui redonner ses lettres de noblesse. Nous devrions ainsi pouvoir jouir d'une installation impeccable pour le début de notre saison touristique!

Pendant la période des travaux, qui s'échelonne sur plusieurs jours au début du mois de mai, nous demandons votre collaboration en limitant vos déplacements au quai afin de faciliter la logistique et la réalisation de ceux-ci.

Enfin, soyez assurés que des mesures environnementales seront appliquées rigoureusement afin de préserver notre écosystème particulier et ainsi protéger l'intégrité de l'une des plus belles baies du monde.

SIMON GRENIER

Agent de développement économique



ACTIVITÉ BINGO DE PÂQUES

Voici quelques photos du Bingo de Pâques qui a amusé une vingtaine de personnes à la salle des Loisirs, samedi le 4 avril dernier. Un grand merci à Audrey Boulianne, Myriam Therrien et son fils Xavier qui ont permis la tenue de cette belle activité pour les enfants!



Limaçon
Atelier-boutique

Atelier d'initiation à la taille et au polissage de la pierre



Venez créer votre pendentif
personnalisé, à partir de vos
trouvailles de bord de grève

JUSQU'AU 30 AVRIL

Ateliers offerts **tous les jours**, sur réservation seulement
Durée de **2 heures**
Groupes de **2 à 6 personnes**

Les tarifs:

65\$ + tx/personne pour les groupes de 2
48\$ + tx/personne pour les groupes de 3-6

*14 ans et plus

Afin d'assurer votre place, veuillez réserver au moins 48 h à l'avance

Pour informations et réservations
418-235-4900

117, rue de la Coupe-de-l'Islet, Tadoussac
Par courriel: martin.fournier@live.com
Sur facebook: Atelier-boutique Limaçon

ÂGE D'OR TADOUSSAC

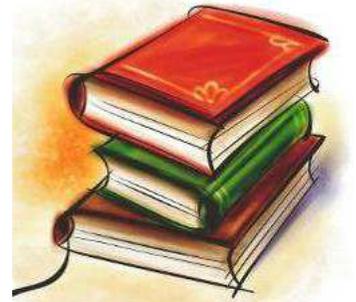
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

La population est cordialement invitée à assister à l'assemblée générale annuelle du Club de l'Âge d'Or qui se tiendra au Centre des Loisirs, le 26 avril 2015 dès 15 h. Pour informations :
Mme Nicole Maltais 581-377-1005.

fadoq



Municipalité de
Tadoussac



BIBLIOTHÈQUE

HORAIRE HIVER

MARDI

VENDREDI

18 H À 20 H

POINT DE SERVICE
DU CLSC

OUVERT LE LUNDI
DE 8H30 À 11H30

INFO-SANTÉ

811